

DIRECTION DES SERVICES
CENTRAUX

DÉCRET N° 77/279 /MJT-DSC du 21/5/77

VISAS

portant intégration dans la Magistrature Congolaise
de Monsieur MASSASSI Paul.

D.G.T.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977 ;

Vu ~~la loi~~ ~~n° 005~~ du 19 Mars 1977 du Comité Central du Parti Congo-
la du Travail portant création du Comité Militaire du Parti et fixant
ses attributions ;

D.F. Vu la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la Magistrature
et les textes subséquents ;

Vu le décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de la loi
42/61 du 20 Juin 1961 susvisée ;

Vu l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1963 fixant l'organisation
judiciaire et la compétence des juridictions ;

Vu la loi 23/74 du 23 Juin 1974 portant ratification de l'ordon-
nance 38/73 du 5 Décembre 1973 portant exercice du pouvoir réglementaire
en République Populaire du Congo ;

C.F. Vu le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant les dispositions
de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de la
loi 42/61 du 20 Juin 1961 relatif au statut de la Magistrature ;

Vu le décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil Supérieur de la Magistrature entendu ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1er. - Titulaire de la Licence en droit et du Certificat de l'École
Nationale de la Magistrature de Paris, Monsieur Paul MASSASSI est intégré
dans la Magistrature Congolaise en qualité de Magistrat Stagiaire de 2ème
grade 2ème groupe 1er échelon de la Catégorie A hiérarchie I du Service
Judiciaire (indice 130).

ARTICLE 2. Le présent décret qui prendra effet tout au point de la solde
que de l'ancienneté pour compter de la date de prise de service de l'in-
téressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Po-
pulaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le 2ème Vice Président du Comité Militaire du Parti, Fait à Brazzaville, le 21 Mai 1977

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Plan.

COMMANDANT Louis SYLVAIN GOMI

Par le 2ème Vice-Président du C.M.P.
Premier Ministre, Chef du Gouverne-
ment, Ministre du Plan.

Louis Sylvain Goma
COMMANDANT Louis SYLVAIN GOMA.

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et du Travail

Le Ministre des Finances en mission
Le Ministre Délégué auprès du Premier
Ministre, Chargé du Plan.

[Signature]
A. MOUSSOU FOMBA

[Signature]
Francois BITA

AMPLIATIONS :

- PM 2
- MJT-DSC 2
- PARQUET GENERAL 2
- COUR SUPREME 1
- D.F. 1
- C.F. 1
- JORPC 1
- B/C 1
- INTERESSE 1